



# BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES NIVEAU 4

## APPRENTISSAGE - 2 ANS



***L'objectif est de former des ouvriers hautement qualifiés ou responsables d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière.***

### ***Le métier***

Les métiers de la production nécessitent le sens de l'observation, de la méticulosité et le goût pour les végétaux.

Le titulaire d'un Bac Pro Conduite de Productions Horticoles exerce son activité en position de chef d'équipe ou d'ouvrier hautement qualifié :

- dans des entreprises horticoles, exploitant généralement de faibles surfaces et orientées vers la vente de proximité en circuit court,
- dans des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité,
- dans des organismes professionnels (station de recherche, d'expérimentation, station de conditionnement) ou territoriaux (service de production des collectivités locales, service d'espaces verts des grandes villes),
- dans des structures d'insertion.

### ***Alternance et évaluation***

- Durée de la formation en présentiel (35 heures par semaine) :
  - 700 heures/an soit 20 semaines par an,
  - 1400 heures sur 2 ans soit 40 semaines,
- Alternance : environ 2 semaines au CFA pour 2 semaines en entreprise ;
- Contrôle en cours de formation et épreuves terminales ;
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences ;
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture.







## Condition d'accès

- Accessibilité de la formation à l'issue d'une Seconde Professionnelle, d'un CAP ou d'un Bac Professionnel de la même famille de métiers ou en cohérence avec la spécialité d'accueil.
- Par dérogation, pour les candidats en réorientation ou poursuite d'études :
  - titulaires d'un baccalauréat avec possibilité d'un Bac Pro en un an en fonction du projet,
  - titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP,...) toutes options ou sortie de classe de Première pour une réorientation

## Contenu de la formation

L'enseignement qui est dispensé sur deux années comprend :

- Des modules d'enseignement général.
- Des modules d'enseignement professionnel :
  - Diagnostic de l'exploitation
  - Economie et politique des productions
  - La plante, le sol et le climat
  - Etude de productions en pleine terre et hors sol
  - Reconnaissance des végétaux
  - Equipements horticoles

La formation se déroule sur une exploitation labellisée en Agriculture Biologique. Les travaux pratiques sont effectués sur l'exploitation du lycée convertie en bio depuis 2008.

## Modalités d'inscription

- Un positionnement qui permet d'adapter le parcours de formation de 1 à 2 ans. Examen du dossier scolaire, entretien de motivation;
- Aucun frais pédagogique supplémentaire en cas de financement complet de la formation;
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap;

**Service à contacter** : Secrétariat CFA

Tel: 02 97 36 23 40

Email : [cfa.hennebont@educagri.fr](mailto:cfa.hennebont@educagri.fr)





## Equipement

- Salle informatique
- Centre de ressources
- Atelier d'agroéquipement
- Plateau de maçonnerie paysagère
- Arboretum
- Jardin à l'anglaise
- Serres pédagogiques
- Hall TP

## Les + de la formation :

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Accompagnement, tutorat
- Chantiers écoles

## Accompagnement

Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique :

- Aménagement de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Suivi par un référent Insertion
- Suivi par un référent formateur
- Suivi par un référent handicap

## Rémunération

Salaire des apprentis ** (SMIC horaire au 01/01/2022 : 10,57€)				
Période d'apprentissage	De 16 à 18 ans	De 19 à 21 ans	De 21 à 26 ans	Plus de 26 ans
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %

\*\* Salaire de base pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti.

Exemples de salaires mensuel : au 01/01/2022

- Alex, 17 ans en CAPa JP 1<sup>ère</sup> année : (27%) = 432,84 €
- Jérôme, 18 ans en BAC PRO AP 1<sup>ère</sup> année : (43%) = 689,34 €
- Hélène, 20 ans en BAC PRO Production 2<sup>ème</sup> année : (51%) = 817,59 €

## Indicateurs et insertion

- Taux de réussite aux examens en 2021 : 83 %
- 7 mois après la formation (sortie en juin 2021) consultable sur : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uai=0561732D](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0561732D)
- Taux de satisfaction 90 % toutes filières confondues en 2021



## Aides particulières

- Aide au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA